

Conclusion sur la problématique de migration du méthane

L'exploration réalisée par EGL présente peu de risque pour la nappe des grès du Trias à priori, dans la mesure où elle sera faite avec une attention particulière, notamment vis à vis de l'étanchéité du forage.

Dans le cas d'une mise en exploitation intense de cette ressource, le risque de contamination de l'aquifère principal (nappe des Grès du Trias inférieur) par le méthane augmenterait fortement. La surveillance vis à vis de ce risque serait problématique puisqu'il existe également un risque similaire lié au passé minier de la région.

Vu le passé géologique tourmenté des formations cibles, l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des gaz de couche dans le bassin houiller Lorrain présenterait des risques importants de migration du méthane vers la nappe des grès du Trias inférieur.



Ressource en gaz :

Des incertitudes pèsent sur la ressource en gaz réellement exploitable par le procédé proposé expérimental développé par EGL et la spéculation tient une place importante dans l'idée qu'on peut se faire de cette ressource.

Impact de surface en cas d'exploitation :

Les impacts en surface (routes, trafic, camions etc...) seraient conséquents si la ressource venait à être exploitée intensément. Un puits dure environ 5 ans, il y aurait 30 ans d'exploitation possible...

L'impact sur des emplois est très faible car l'ensemble du process est automatique. L'exploitation de ces gaz de couche n'influencerait pas le prix du gaz et rien n'est convenu vis à vis de la destination de ce gaz une fois produit.

Conclusion générale et point de vue de MIRABEL LNE :

Il est tout à fait anormal et contraire à la loi qu'il n'y ait pas eu d'enquête publique pour ces travaux miniers.

L'exploitation du gaz de couche du bassin houiller par le procédé expérimental développé par EGL n'est pas acquise. En parallèle, l'utilisation de la fracturation hydraulique pour l'exploitation des gaz de couche dans le bassin houiller Lorrain présenterait des risques importants de migration du méthane vers la nappe des grès du Trias inférieur.

MIRABEL LNE défend la sobriété et l'efficacité énergétique ainsi que le développement des énergies renouvelables. Dans ses objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, MIRABEL LNE n'encourage pas les investissements qui feront encore augmenter l'effet de serre. Et si il y a une ressource, pourquoi ne pas la conserver pour les générations futures qui en manqueront ?